



federactu

Le siècle de l'or bleu



L'eau, essentielle à la vie et à l'agriculture



AXEREAAL



➔	A vous dire	p. 3
➔	Dossier.....	p. 4 à p.7
	L'agriculture au fil de l'eau	
➔	Tendance des marchés en ovin.....	p. 8 à p. 9
	Rétrospective 2020, perspectives 2021	
➔	Tendance des marchés en bovin.....	p. 10 à p. 11
	Mâles, les raisons de la colère	
➔	GIEE.....	p. 12 à p. 13
	En Auvergne et en Bourgogne	
➔	Sanitaire.....	p. 14
	Focus sur la BVD	
➔	Vie de la coopérative.....	p. 15
	Feder.coop change de look	
➔	Portrait JA.....	p. 16
	Mickaël GENESTINE, en ovin - Auvergne	
➔	Portrait JA.....	p. 17
	Anaïs DAUBANGE, en bovin - Ardennes	
➔	Génétique.....	p. 19
	Les acquisitions 2020 de la section repro	
➔	Bio.....	p. 20
	Entretien avec UNEBIO	
➔	Sécurité en bâtiment ovin.....	p. 21
	Réduire la pénibilité physique en bergerie	
➔	Brèves.....	p. 23



www.feder.coop

SITES BOVINS

Molaise - BP 17 - 71120 CHAROLLES	Tél. 03 85 24 25 50
4, rue de Brest - 71300 MONTCEAU-LES-MINES	Tél. 03 85 69 03 00
La Bussière - RN 151 - 58500 RIX	Tél. 03 86 27 01 89
Route de Mazagran - 08400 GRIVY LOISY	Tél. 03 24 71 07 07
Les Crégnards - 03500 ST POURÇAIN-SUR-SIOULE.....	Tél. 04 70 45 38 69
Le Moulin de la Perche - Taisey - 71100 SAINT-REMY.....	Tél. 03 85 48 51 98

SITES BOVINS ET OVINS

Rue de l'Oze - 21150 VENAREY-LES-LAUMES.....	Tél. 03 80 89 59 00
Chemin de la plaine - 63360 GERZAT	Tél. 04 73 15 23 40
Les Chaumas - 03430 VILLEFRANCHE-D'ALLIER.....	Tél. 04 70 07 46 05

SITES OVINS

Recuange - 71320 LA BOULAYE	Tél. 03 85 79 40 06
Le Bourg - 43100 SAINT-BEAUZIRE	Tél. 04 71 76 80 81

Directeurs de la publication : Bertrand LABOISSE & Yves LARGY

Directeurs de la publication : Bertrand LABOISSE & Yves LARGY

Conception & réalisation revue : Christophe FOUILLAND, Matthieu PRIN
Marie TORNERO, assistante communication

Crédits photos : remerciements à Bruno MADET, Virginie TEMPERE, Laurianne LABOUESSE, Marine CHARBONNIER, Laure OGER, Delphine BUISSON, Pixabay

Rien n'est permanent sauf le changement

En ces temps de crises de toute nature, on ne guérit pas les plaies en les léchant avec une langue de bois.

Faire face et front aux changements climatique, économique, sociétal et sanitaire... Un défi que votre coopérative est prête à relever.

« **Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge** », dixit Churchill en son temps. Plus qu'un conseil, une devise faite sienne par Feder. Réfléchir, anticiper, préparer, organiser, s'adapter et agir, en construisant ensemble, éleveurs et conseils d'administration, c'est effectivement le cap que mène l'Union de vos Coopératives Agricoles Feder au fil des années. Point d'immobilisme, mais une union toujours en mouvement, réactive et innovante pour ne pas subir.

Dans le rétroviseur Feder de 2020 et sur fond de crise sanitaire, on y trouve : un mariage, avec la fusion des deux coopératives bovines de Feder ; mais aussi, notre combat pour une meilleure valorisation et commercialisation de vos productions et avec le soutien de notre partenaire principal. Notons aussi une bulle d'oxygène avec des prix meilleurs que l'année précédente pour la voie femelle bovin, et une éclaircie avec un marché ovin florissant malgré les incertitudes de Pâques ; enfin, des exportations en vif maintenues en Italie et dans les pays tiers.

Autre crédo : répondre aux attentes des consommateurs
Depuis plusieurs mois déjà, une réflexion suivie d'une phase test sont menées au sein de Feder pour s'adapter et faire évoluer nos productions notamment sur la restauration hors domicile et en collectivités. En parallèle, nous poursuivons nos investissements dans les domaines du bien-être et de la préparation sanitaire de nos animaux, en plus de nos démarches environnementales.

Malgré la COVID, l'agriculture n'a rien lâché, votre coopérative non plus. Combative face au virus, Feder s'est adaptée en organisant le travail de ses salariés pour assurer leur sécurité tout en garantissant la continuité des services à ses adhérents. Nous saluons ici leur engagement sans lequel rien n'aurait pu être possible. Si la proximité a été mise à mal, des réunions à distance ont permis de garder le lien avec nos adhérents, partenaires et collaborateurs. Nous espérons vivement vous retrouver en présentiel, en 2021.

Autre défi, le réchauffement climatique. Les étés se suivent et se ressemblent, avec de sévères sécheresses. C'est le thème de notre dossier. Parce que l'eau est essentielle à la vie et à nos élevages, parce qu'elle est d'ores et déjà le défi majeur du XXI^{ème} siècle, nous vous proposons des solutions que ce soit avec les services de l'Etat ou au travers des préconisations de vos techniciens Feder.

Au tableau des perspectives 2021, c'est la ferme intention d'être un acteur du Plan de Relance économique de notre pays, déployé par le gouvernement. C'est aussi poursuivre notre implication dans la contractualisation du label conformément aux Egalim. Enfin, à l'aube de la PAC 2021/2027, nous resterons attentifs.

Tout change et rien ne change. Pour Feder, si l'agriculture est en pleine mutation, anticiper c'est agir, en plein accord avec les stratégies décidées démocratiquement au sein de ses conseils d'administration et, toujours dans l'objectif de valoriser le fruit de votre travail. C'est notre force coopérative !

A vous dire...

Bertrand Laboisse
Président de Feder
Éleveur à Sauvagny (03)



Yves Largy
Président de Feder Elevage
Éleveur à Curgy (71)



Thierry Orcière
Président de COPAGNO/Feder
Éleveur à Lezoux (63)



Gilles Duthu
Président de TERRE D'OVIN/Feder
Éleveur à Francheville (21)



Nicolas Boucherot
Président de Feder Eleveurs Bio
Éleveur à Champagny (21)



L'élevage au fil de l'eau

Le réchauffement climatique est une réalité qui ne fait aucun doute. Les années se suivent et se ressemblent. Hivers plus doux, printemps plus chauds, sécheresses consécutives sévères, précipitations, évapotranspiration des sols, tarissement de sources et de cours d'eau en saison estivale... sont devenus la norme. Et, selon nos experts, les évolutions du climat de notre 21^{ème} siècle, sans politique climatique, tendront vers une intensification de ces phénomènes.

Simulations, projections et stratégies sont à l'étude dans les hautes sphères gouvernementales nationales, internationales, et scientifiques pour une atténuation possible de ces tendances. Dans nos territoires, les agriculteurs et les chambres d'agriculture planchent, eux aussi, sur des solutions pour mieux gérer cette précieuse ressource qu'est l'eau. L'enjeu agricole est en effet de taille. Il y va de notre souveraineté alimentaire.

"C'est quand le puits est sec que l'eau devient richesse". L'eau, source de vie, est une ressource essentielle à l'agriculture. Et, si le puits n'est pas encore à sec, pas de gaspillage possible pour autant. L'heure est à la gestion durable de l'eau et à l'action. Et, s'il ne faut pas perdre de vue que toutes les régions de France ne sont pas égales face au réchauffement et à la sécheresse, des solutions existent. Dans ce dossier, vous trouverez des réponses possibles de la part de vos chambres d'agriculture, un témoignage d'éleveur et les préconisations de votre coopérative Feder.



Toutes les chambres d'agriculture du territoire national s'impliquent fortement sur le dossier de l'eau, aux côtés des services de l'état afin que les projets des agriculteurs aboutissent. Pour exemples, Bertrand DURY et Antoine VILLARD accompagnent au quotidien les agriculteurs de Saône-et-Loire au sein de la chambre d'agriculture du département. Ils nous livrent leur conseils et les différents projets possiblement existants de prélèvement et de stockage d'eau pour l'abreuvement des animaux et l'arrosage des cultures.

"Prélèvement permanent ou temporaire d'eau, puits ou forage, retenue collinaire font partie de l'arsenal pour équilibrer les périodes de recharge hivernale et de sécheresse estivale."

Pour chacune de ces infrastructures, il est nécessaire de mesurer son impact sur les milieux, pour éviter toute pollution et pression sur la ressource. De même, les pompages doivent être cohérents avec la ressource en période de sécheresse. L'implantation d'une retenue collinaire n'est pas neutre non plus. C'est pourquoi une réglementation encadre la création et l'utilisation de ces ouvrages ou projets d'implantation.

Quoi qu'il en soit, avant de se lancer, mieux vaut dimensionner son projet et en évaluer les coûts. Connaître ses besoins en eau, choisir les sites potentiels, évaluer la faisabilité technique et législative, procéder à une étude topographique, hydrologique et géotechnique sont le préalable de tout projet avant investissement. Un parcours nécessaire et bien sûr accompagné par les chambres d'agriculture. Notez que des formations et des aides aux investissements sont possibles.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la chambre consulaire de votre département qui peut vous renseigner sur les démarches à suivre, le choix et le dimensionnement de votre projet".



Témoignage de...

Baptiste LAMBOROT

SAINT-AUBIN-SUR-LOIRE (71)

- éleveur en GAEC avec son cousin Vincent LAMBOROT
- 230 vaches charolaises
- en système naisseur engraisseur sur l'ensemble des animaux
- 330 ha dont 1/3 en céréales

Le gaec au fil des saisons



De l'eau pour produire du fourrage

"Les terres sableuses sont précoces au printemps, par contre les étés successifs de sécheresse, compliquent fortement la conduite d'élevage et la production fourragère.

Pour engraisser les animaux et être autonome au maximum, la production de fourrages est essentielle. Malgré l'implantation de Ray grass italien productifs au printemps, la possibilité d'irriguer une partie des terres permettrait de sécuriser des fourrages telles que la luzerne et le maïs pour produire des unités fourragères équilibrées, tout en réduisant la surface allouée à ces cultures si les rendements sont doublés !

La ressource en eau est limitée et les contraintes administratives nombreuses. Il serait important de réfléchir à des solutions de stockage d'eau raisonnables mais permettant de retrouver de l'autonomie dans les années à venir".

De l'eau de qualité pour les animaux

"Les animaux du troupeau sont abreuvés actuellement soit par des puits avec écoulement par gravité ou par le réseau d'adduction pour les parcelles proches de la ferme.

Nous avons également aménagé des points d'abreuvement en bordure de cours d'eau. L'objectif est de ne pas avoir à transporter de l'eau.

Les sécheresses successives ayant fait baisser le niveau des puits, nous réfléchissons pour pomper les puits avec des systèmes solaires. L'idéal serait qu'ils soient transportables d'un point d'eau à l'autre.

Enfin pourquoi ne pas envisager de stocker l'eau de pluie issue des bâtiments ? Nous n'avons pas encore trouvé un système permettant de se rebrancher sur notre circuit de distribution tout en garantissant la qualité de l'eau distribuée.

Cette réserve pourrait également venir en tampon l'été en cas de forte pénurie d'eau pendant quelques semaines.

Il faut effectivement se préparer à d'éventuelles ruptures d'approvisionnement du réseau d'adduction durant les étés pour les animaux, si les sécheresses se renouvellent".



Christophe FOUILLAND, Responsable technique Feder

Abreuvement : une eau de qualité, ça coule de source !

Les préconisations et solutions de votre coopérative

La qualité de l'eau en élevage est un élément à prendre en compte. Et pour cause, un déficit de qualité peut avoir des répercussions importantes sur la santé du troupeau.

Les paramètres bactériologiques et physico-chimiques sont à surveiller pour éviter des pathologies digestives... et une note salée.

Autre paramètre, le biofilm souvent négligé et présent dans les canalisations et abreuvoirs. Un nettoyage et une désinfection de l'ensemble de vos abreuvoirs régulièrement est un minimum.

Quelques repères concernant les caractéristiques d'une eau de qualité

PH	≥ 6,5 et ≤ 9
Sulfates	≤ 250 mg/L
Nitrites (NO ₂)	≤ 0,1 lg/L
Nitrates (NO ₃)	≤ 50 mg/L
Bactéries coliformes	Absence/100 ml
Escherichia Coli	Absence/100 ml
Entérocoques	Absence/100 ml

L'eau en bâtiment

2 solutions possibles : l'eau du réseau ou le forage et l'eau du puits avec 1 filtre voire 2, conseillés pour assurer une bonne qualité de l'eau.

Le traitement de l'eau

Selon la qualité de l'eau utilisée, un traitement est parfois nécessaire. En fonction du résultat de vos analyses d'eau, différents systèmes existent.

Pour améliorer la qualité de l'eau, le chlore est souvent le produit le plus utilisé et le plus économique mais il est difficile à contrôler et il est nécessaire d'installer un bac tampon. D'autres possibilités existent telles que le dioxyde de chlore, le peroxyde d'hydrogène, les UV (sans rémanence) et l'électrolyse de l'eau. Nous pouvons vous proposer différents systèmes et consommables.



Installation de traitement des eaux en bâtiment

Le procédé **POTABBOX** d'ultrafiltration, mis au point par Symbiose Technologies, retient 100% des bactéries et 99,9% des virus.

Ce système ne demande aucun ajout de produit de traitement.



La récupération d'eau de pluie

La récupération des eaux de pluies issue des bâtiments peut représenter un volume conséquent. Il est nécessaire de la filtrer et de la traiter pour abreuver les animaux.



Cuve cylindrique



Filtre en sortie de chéneau



Citerne de stockage souple

L'abreuvement au pré

Afin de limiter la dégradation des berges et la pollution de l'eau, différents moyens d'abreuvement sont possibles.

Les pompes de prairies : système avec une crépine déposée dans le cours d'eau pour une filtration des grosses particules et reliée à un abreuvoir (pousse-nez situé dans le pré)



Avantages	Inconvénients
Propreté de l'eau	Nombre de bêtes limité
Mobile d'un pré à l'autre	Matière plastique avec possibilité de déformation par forte chaleur

Les bacs de pâture en galva et PVC cylindriques de 400 L à 1350 L ou rectangulaires. Ils peuvent être équipés de flotteurs pour une meilleure gestion de l'eau.



Les abreuvoirs solaires avec ou sans stockage, à utiliser en rivière ou en forage. Le pompage peut aller de 2200 L /jour jusqu'à 3500 L /jour.

Abreuvoir solaire sans stockage	
Avantages	Inconvénients
Abreuvement d'un + grand nombre d'animaux	Veiller à l'orientation en fonction du soleil
Mobile d'un pré à l'autre	L'ombre des arbres en temps de jours courts
Peu d'entretien	Vérifier la charge des batteries
Fonctionne en permanence grâce au panneau	
Abreuvoir solaire avec stockage	
Grande capacité d'abreuvement	Pas de batterie, prévoir une grande capacité de stockage

Les citernes restent une solution intéressantes :

- ↳ souples de 10 à 2000 m³
- ↳ rigides en plastique ou métal, extérieures de 400 L à 8500 L ou enterrées de 1500 L à 6500 L
- ↳ roulantes de 860 L à 8000 L



Les réservoirs : avec un stockage important d'eau, posé sur un sol compacté, ultra transportable et facile à monter, avec liner et couverture adaptables.

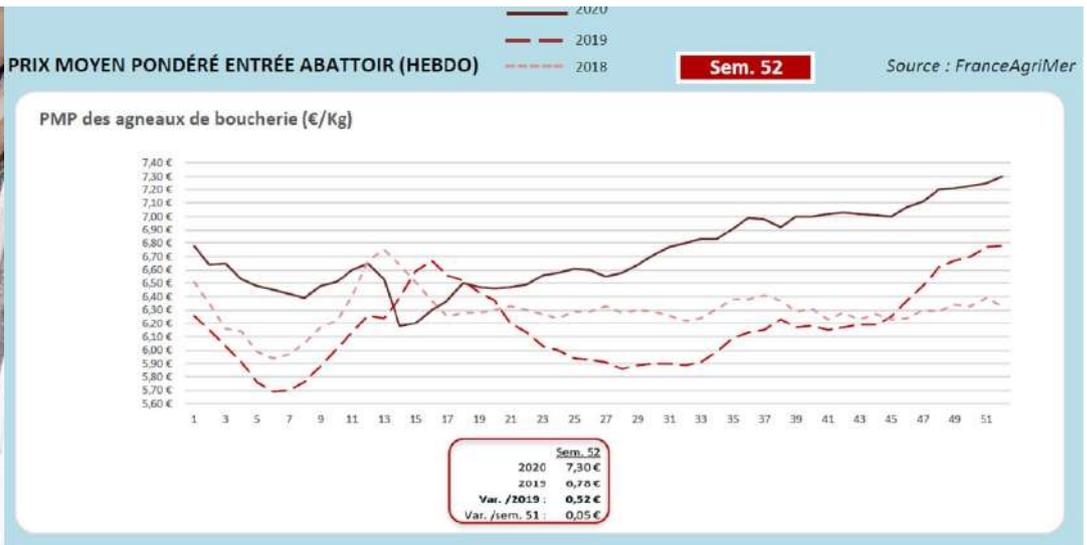


Plus d'informations, une étude, contactez votre technicien Feder

PLUS

Soline ANDRIOT, Apprentie Feder
Jean-Paul CLERGET, Technicien Feder
Eric FORET, Responsable technique-bâtiment-matériel Feder

2020, une année favorable, suite à un recentrage national



L'année 2020, aura permis globalement une hausse des cours (+8% par rapport à 2019 et 14 % par rapport à 2018). La tension est montée fortement pour les fêtes de Pâques, suite à la crise de la COVID qui avait complètement perturbé les ventes, les semaines précédentes. Au final la période s'est plutôt bien terminée. Depuis, la cotation des agneaux se maintient à un niveau élevé, en lien avec le fort repli des importations qui allège la pression sur les cours. L'année finit en beauté avec des cours élevés. Les efforts des éleveurs sur le dessaisonnement ont été payants avec des agneaux qui correspondent à la demande et bien rémunérés.

La forte demande d'agneaux pour la fête de l'Aïd el Kebir, due notamment à la fermeture des frontières entre les pays du Maghreb et la France à cause de la crise sanitaire, a permis de maintenir des cours élevés fin juillet. Durant le mois d'août, les prix sont restés élevés malgré une dynamique commerciale un peu moins soutenue.

La cotation des agneaux lourds est restée à un niveau élevé cette année, après être remontée à la suite de Pâques. Le faible volume des importations au printemps 2020 a sans doute joué un rôle dans le maintien de la cotation. Par ailleurs, alors qu'ils semblaient entamer une baisse saisonnière tardive en début juillet, les cours sont repartis à la hausse en septembre. Attention, cette situation ne pourra tenir si les volumes d'agneaux lourds augmentent les prochaines années. Les consignes de tranches de poids optimum restent d'actualité.

Sur l'année, la consommation par bilan de viande ovine est en repli de 10 % par rapport à l'année

précédente, les agneaux français ayant pu trouver des débouchés, notamment au moment de Pâques.

Le volume d'abattage en France a baissé de 1 % sur les agneaux et de 9 % sur les brebis.



Cette évolution marque une différence avec les années précédentes; le nombre de brebis abattues diminue. Cette évolution peut avoir 2 explications, soit une baisse de la décapitalisation, soit un report des réformes liées aux perturbations du marché pendant la période COVID.

Les viandes importées en moins ont également contribué à la baisse de la consommation. La part de agneaux importés a failli repasser en dessous de la barre des 50 % (54 % en 2019).

Cette tendance peut se voir sous deux angles : la production française a su conserver ses parts de marché sur des créneaux de qualité, ce qui récompense les efforts de la filière menés en ce sens depuis de nombreuses années. On peut à l'inverse craindre que les agneaux non consommés cette année ne se consomment plus les années suivantes et si les importations reprennent, on peut imaginer qu'elles grapillent des parts de marché aux agneaux français.

Quelles perspectives pour 2021?

Cette nouvelle année est une nouvelle fois incertaine sur les cours ovins. De nombreux facteurs pourront influencer sur les cours de cette année. Toutefois plusieurs périodes potentielles se dessinent.

Le mois de Février sera influencé par le marché Lacaune. En effet, selon les possibilités d'export de ces agneaux, ils viendront ou non perturber les cours des autres agneaux. Les premières sorties de cet automne ont été bien maîtrisées et n'ont pas eu d'impact négatif sur les cours.

Pour le second semestre, les accords du Brexit pourront influencer les cours selon les possibilités d'export de l'Irlande vers la Grande Bretagne. A priori, seules les conditions de douanes risquent de perturber les échanges. Par contre, nous ne devrions pas craindre une arrivée massive d'agneaux d'Océanie cette année qui poursuit sa reconstitution de cheptel.

Le volume d'agneaux issu des brebis allaitantes en France devrait rester à peu près stable en 2021. Toutefois de grosses disparités s'annoncent selon les systèmes. Les races herbagères continuent de diminuer avec les trois dernières années où les sécheresses ont sévi, compensées par des races rustiques ou de bergeries.

Le dernier facteur primordial, sera l'évolution de la consommation qui déterminera si les français ont résolument pris conscience de l'intérêt de manger de l'agneau français ou s'il s'agissait seulement d'un phénomène passager. Une bonne campagne de publicité comme celle réalisée en 2020 à Pâques et une pression sur la RHF pourrait aider la filière ovine.

Une nouvelle fois, l'équilibre des cours résidera à fournir les agneaux demandés aux périodes à adéquates. Le travail de planification des sorties et de dessaisonnement est essentiel pour fournir les filières rémunératrices tout au long de l'année.



Christophe GUILLERAND, Responsable Commercial COPAGNO/Feder

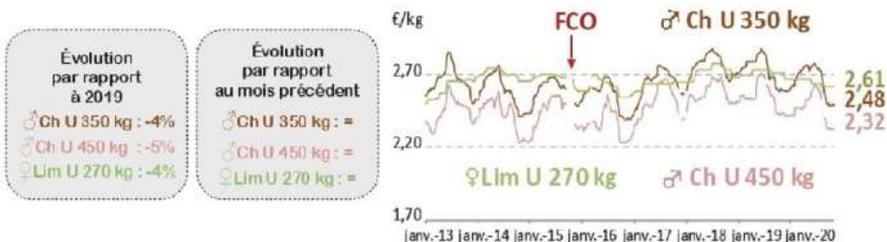
Mâles, les raisons de la colère



Si la partie visible de l'iceberg laisse apparaître des cours dégradés pour les broutards, c'est plus en aval qu'il faut chercher les racines du mal. Produit d'exportation par excellence, la voie mâle française se retrouve en prise directe avec le marché mondial. Or les économies de nos voisins ont été impactées de manière forte par la pandémie mondiale.

Cotations françaises des broutards

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer



C'est bien sûr le cas en Italie où la consommation intérieure est en régression, et même si la part d'approvisionnement en broutard français est en hausse, c'est bien sur un marché intérieur atone que les engraisseurs italiens doivent écouler leurs taurillons.

C'est aussi le cas sur les pays du Maghreb où la baisse du pétrole, conjuguée à de fortes dévaluations de la plupart des monnaies ont rendu les expéditions beaucoup plus compliquées avec un prix du broutard qui atteint des sommets avec le phénomène du taux de change. Un comble quand on voit les cours pratiqués sur le dernier semestre en France.

Gardons aussi en mémoire les cours insolemment bas pratiqués par nos concurrents espagnols avec les taurillons à abattre sur les marchés algériens ou libyens, qui nous privent d'une porte de sortie historique, lorsque l'offre dans les jeunes bovins est pléthorique, comme ça aura été le cas les neuf derniers mois.

Source graphique : bulletin éco viande bovine Interbev N°87

Les veaux issus du cheptel laitier se trouvent également confrontés au défi de l'exportation en temps de COVID, avec une consommation en net recul et des mises en place françaises frileuses, l'écoulement de cette catégorie d'animaux est tendu. La nouvelle Loi de Santé Animale, réglementant de manière homogène sur tout le territoire européen la vaccination de la FCO entre-autre, devrait perturber, au moins momentanément, ces échanges.

Achats de viande des ménages

Source : Baromètre consommation, Kantar woldpanel, Interbev

Évolution 2020 /2019

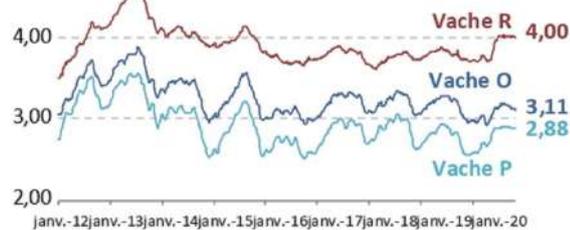
	DERNIÈRE PÉRIODE		CUMUL DEPUIS JANVIER		
	Volumes achetés %	Chiffre d'affaires %	Volumes achetés %	Chiffre d'affaires %	Prix moyen des achats €/kg
VIANDES DE BOUCHERIE RÉFRIGÉRÉES	+2,4	+3,0	+5,6	+8,2	11,53
DONT VEAU	-2,9	-2,5	-1,4	+0,2	15,82
DONT AGNEAU	-0,9	+2,4	-5,5	-2,4	15,46
DONT PORC	+3,0	-0,8	+6,4	+11,9	8,10
DONT CHEVAL	-45,1	-47,6	-14,7	-12,3	16,41
DONT BOEUF	+4,6	+6,9	+5,5	+7,5	13,85
DONT BOEUF HORS ÉLABORÉS	+2,1	+4,0	+0,7	+3,4	15,35
DONT HACHÉ PUR BOEUF	+4,1	+7,4	+11,0	+13,2	11,52

L'horizon est malgré tout bien plus dégagé sur la voie femelle. La consommation en haché a littéralement dopé les abattages et permis de maintenir des prix plus rémunérateurs. Les négociations commerciales qui s'ouvrent entre industriels et géants de la distribution vont rapidement donner la tendance sur les cours des femelles pour l'année à venir. Si les distributeurs consentent à maintenir les prix du haché, il y a fort à parier que la stabilité sera de mise.

Cotations françaises des vaches

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer

€/kg carc.



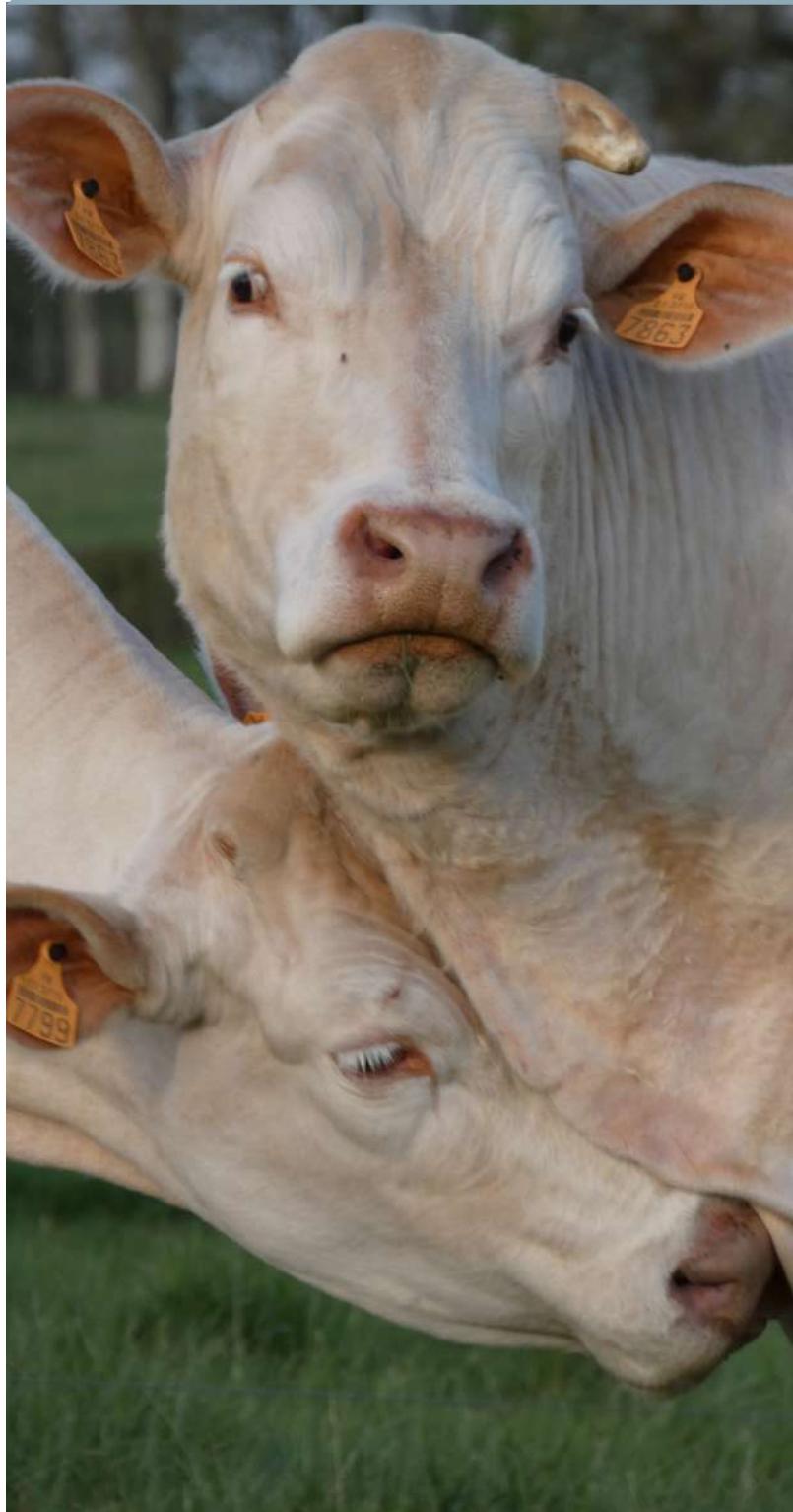
Évolution par rapport à 2019

R : +7%
O : +3%
P : +12%

Évolution par rapport au mois précédent

R : =
O : -1%
P : =

Même si la concurrence est rude dans ce secteur, la solidarité entre producteurs et abatteurs atomisés face aux 5 centrales d'achat de la grande distribution sera la planche de salut des prix.



PLUS Yves JEHANNO, Responsable commercial Bourgogne



Près de **600** GIEE
et **10 000** exploitations
agricoles engagées
sur le territoire national



Un premier GIEE a été porté par la coopérative Terre d'ovins sur les départements 21 et 89. Un groupe de 9 éleveurs a été constitué pendant l'automne 2017 suite aux différentes problématiques rencontrées sur les cultures, à savoir : des rendements faibles en céréales sur les plateaux dus à un manque d'eau, des altises importantes sur le colza remettant en cause cette culture et donc les têtes de rotation, et des résistances au désherbage. Depuis, trois autres agriculteurs se sont rajoutés. Depuis, deux autres GIEE ont vu le jour : **Ovio3Résilience** et **SECLIMO. Focus**.

Côté AUVERGNE

Ovio3Résilience

Officiellement reconnu depuis le 22 septembre dernier, la coopérative ovine Copagno est devenue porteuse du GIEE **Ovio3Résilience**. Une vingtaine d'exploitants se sont réunis pour approfondir les sujets suivants : autonomie alimentaire, engraissement des agneaux et prolificité des brebis.

Malgré un coup de frein dû à la pandémie, une dynamique s'installe autour du groupe où la diversité des profils devrait nourrir les échanges sur les 3 ans du programme (mixte élevage, polyculture-élevage, bio, système herbager...).

Ils ont dit...

À l'origine du GIEE : **Eric DU BOULET**, éleveur ovin à Montmarault :

«L'amplitude des revenus en élevage ovin souligne l'importance capitale de la maîtrise technique et économique dans cette production.

Echanger, confronter, s'informer collectivement me semble essentiel.

C'est pourquoi j'attends beaucoup de la création de ce GIEE, lieu d'échange, de débat, de source de progrès».

Les attentes du groupe avec **Pascal AUCLAIR** (polyculteur-éleveur à Vallon-en-Sully) :

«Si je peux témoigner de mes connaissances c'est avec plaisir. Par nature j'aime bien écouter et c'est toujours enrichissant ne serait-ce que pour se situer soi-même».

Aubin MADET, stagiaire Copagno et fils d'éleveur mixte :

« Pour moi, le GIEE va permettre plus d'échanges entre les éleveurs ovin et pas seulement avec les voisins proches, ce qui était peu le cas dans l'Allier, et pourquoi pas permettre à d'autres groupes de voir le jour. A plus long terme, le GIEE pourrait promouvoir la filière ovine et la rendre plus attractive pour les jeunes. C'est une production qui me donne envie et je pense qu'elle peut donner envie à d'autres ! »

Julie PARIS, technicienne Copagno et animatrice du GIEE :

«L'animation d'un groupe est un vrai métier et repose beaucoup sur la motivation de départ, je suis donc heureuse de voir que beaucoup ont répondu présents et souligne le renforcement du technique et du collectif au sein de la coopérative au profit d'enjeux plus larges, économiques et environnementaux».

SECLIMO

Le GIEE **SECLIMO** (Segmentation, Climat, Ovins) a été déposé en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire. Il a été reconnu en juillet 2020. Il se compose de 13 éleveurs ayant pour objectifs 2 grands thèmes :

1. la valorisation des agneaux sous démarche qualités pour répondre aux différents marchés.
2. l'amélioration de l'autonomie alimentaire et l'optimisation de l'utilisation de la ressource en eau.

Paroles d'éleveuse : Karine GUILLOT

«Je me suis installée depuis 5 ans sur Saint Martin en Bresse avec 350 brebis sur une surface fourragère de 60 ha.

Au cours des premières années, j'ai été prise dans la création de ma troupe, dans la construction et l'aménagement de la bergerie mes premiers agnelages où j'avais un peu la pression, les démarches administratives qui sont très lourdes, et ma propre adaptation. A vrai dire j'avais la tête dans le guidon !

*Le fait d'intégrer un groupe comme le GIEE **SECLIMO** (Segmentation- Climat- Ovins) va me permettre d'échanger avec d'autres éleveurs, conforter mes projets, et me donner une bouffée d'oxygène !*

Sur ce GIEE, j'ai beaucoup d'attentes par exemple sur les contrats que je pourrais mettre en place avec d'autres éleveurs sur les fourrages car je fais beaucoup d'enrubannage et de foin et j'en vends chaque année. Je peux vendre beaucoup de fourrage car un céréalier me met à disposition un couvert végétal où mes brebis passent l'hiver

Je suis aussi intéressée par les différents systèmes de clôtures et des échanges de pratique et de savoir-faire car j'ai toujours beaucoup de mal avec les clôtures kiwiteck, il me manque encore le coup de mains !

C'est aussi le plaisir de se retrouver simplement».

Ces éleveurs ont fait le choix de se fédérer au sein de leurs GIEE pour consolider et/ou pour faire évoluer leurs pratiques dans le cadre de leur production, tout en améliorant des performances économiques, environnementales et sociales de leurs exploitations et de leurs territoires.

A noter qu'une formation commune aux 3 GIEE existants est en projet sur la thématique du pâturage. Elle se déroulerait chez André et Agnès DELPECH, dans le Lot.

PLUS Julie PARIS, Technicienne COPAGNO/Feder
Anne-Marie BOLOT, Technicienne TERRE D'OVIN/Feder



FOCUS sur la BVD



La BVD qu'est-ce que c'est

C'est une maladie dû à un virus affectant l'espèce bovine. Dans 70% à 80% des cas, l'infection est subclinique, la 1ère année avec les symptômes suivants :

- ▶ Troubles digestifs
- ▶ Troubles respiratoires
- ▶ Syndrome hémorragique mortel
- ▶ Troubles de reproduction

De plus la BVD entraine une immunodépression chez l'animal, ce qui favorise l'infection par d'autres agents pathogènes. Ainsi la présence de la maladie en élevage entraine des pertes économiques comprises entre 46 et 83 € / vache / an.

Si une femelle gestante est infectée le virus passe souvent la barrière placentaire et provoque divers symptômes dont la gravité dépend du stade de gestation.

La transmission du virus entre la mère et son foetus peut donner lieu à la naissance d'un veau IPI. Ces veaux IPI reste porteurs du virus à vie. Ils deviennent alors la première source de propagation au sein du troupeau. Ce veau peut alors développer «la maladie des muqueuses». Si une femelle IPI mène à terme une gestation, elle donnera naissance à un IPI.

Pourquoi dépister ?

- ▶ Pour stopper les pertes sanitaires et économiques liées à la BVD
- ▶ Afin d'obtenir une garantie NON IPI pour assurer la valorisation commerciale de nos bovins en France et à l'étranger
- ▶ Pour éradiquer la BVD



Le dépistage ne remplace pas la vaccination !



Comment la maladie se transmet elle ?

- ▶ Entre 2 bovins : par contact de muflle à muflle principalement ; mais aussi par les écoulements nasals, la salive, le sang, l'urine, les fèces, les sécrétions utérines, le placenta, ainsi que les embryons infectés.
- ▶ Par l'intermédiaire du matériel d'élevage ou médicale.
- ▶ Par la barrière placentaire entre la mère et son foetus.

Quels sont les principaux facteurs de risque ?

- ▶ Les achats d'animaux.
- ▶ Le voisinage : présence d'infectés transitoires ou IPI au sein de cheptels voisins + contact entre les 2 troupeaux au pâturage.
- ▶ Les rassemblements temporaires : foire, concours... et tout autre rencontre entre plusieurs cheptels.

Témoignage d'éleveurs réalisant le dépistage depuis 2019 :

- ▶ « Le protocole est simple car il est réalisé en même temps que le bouclage, d'autant plus avec les 2 pinces ».
- ▶ « Ça reste une prophylaxie à la portée de tous les éleveurs ».



Laurianne LABOUESSE, Apprentie Feder
Docteur Tawfik GAUDI, Vétérinaire conseil Feder



FEDER.COOP CHANGE DE LOOK !

Venez visiter votre nouveau site internet !



Nous vous l'avions annoncé précédemment, c'est désormais chose faite : le site internet Feder a fait peau neuve et est désormais sur le net !

Tout change, rien ne change ! Si le design est frais et dynamique, et l'interactivité plus intuitive, vous y retrouvez votre "espace adhérent" et toutes les informations qui vous sont nécessaires pour votre exploitation et votre production .

Pour y accéder, rien de plus simple. Muni de votre identifiant et de votre mot de passe, il suffit d'entrer dans ces espaces dédiés. Pour la suite, facile ! En quelques clic, vous consultez vos derniers poids, suivez votre activité, vos pièces comptables ou encore vous naviguez sur "Feder Repro" avec plus de 245 reproducteurs ovins et 655 reproducteurs bovins répertoriés, sans oublier de consulter votre catalogue d'agrofournitures en ligne et ses plus de 4000 produits référencés.

En page d'accueil, des onglets spécifiques détaillent la gouvernance, les activités et les services de l'Union des coopératives Feder.

Enfin, vous bénéficiez également d'une revue de presse plus élargie, d'une zone de téléchargement de vos Herb'Hebdos et Feder actus, et d'un lien pour suivre Feder sur facebook.



Nous sommes ravis de vous accueillir sur votre nouveau site internet conçu pour vous faciliter la navigation et pour une meilleure expérience agrinaute !

A très vite sur **www.feder.coop**





- ▶ **Mickaël GENESTINE**, éleveur ovin sur la commune de Briffons (63), adhérent COPAGNO
- ▶ **500 brebis Rava et F1 Ile de France** sur la commune de Prondines, croisement avec béliers Suffolk et Berrichon, achat de 100 agnelles de renouvellement/ an.
- ▶ **56 ha de S&A**, tout herbe + montée à l'estive de 150 brebis
- ▶ **Deux sites d'exploitation, 2 tunnels et 1 bergerie** permettant de loger chacun 200 brebis.
- ▶ **1 agnelage par an**
- ▶ **1 UTH**

En 2006, Mickaël GENESTINE fait ses premiers pas d'éleveur hors cadre familial, associé dans un GAEC bovin lait. Ce n'est que depuis le 1^{er} octobre 2014, après avoir découvert la production ovine pendant un stage de deux mois, qu'il a choisi de s'installer en ovin allaitant. Le coût à l'installation abordable pour un jeune, et le fait de pouvoir se sortir un salaire correct ont été source de motivation.

De 20 ha sur la commune de Briffons et 30 brebis, en double activité pendant 2 ans, Mickaël a progressivement monté son troupeau avec l'aide de son père jusqu'à 500 brebis et agnelles fin 2020.

En quoi a consisté l'accompagnement de ta coopérative lors de ton installation ovine ?

« J'ai appelé François Madeuf, technicien à Copagno, qui m'a conseillé sur l'ensemble de mon projet. Du calage système avec une conduite en 1 agnelage par an afin de me permettre de conserver mon emploi de salarié chauffeur pendant 2 ans, jusqu'à la construction de la bergerie Bois de Pérol, François en a suivi toute la progression.

L'opportunité de contracter un prêt cheptel sur 3 ans avec Copagno m'a permis d'acheter 100 agnelles, tout en m'inscrivant dans une démarche de qualité génétique. Ce prêt se termine donc cette année, et j'envisage de m'inscrire à l'UPRA.



Par ailleurs après avoir autofinancé les 2 tunnels à Briffons, j'ai souhaité construire une nouvelle bergerie près de chez moi afin d'améliorer mon confort et qualité de vie, le bien-être de mes animaux, et ma trésorerie avec plus d'agnelages.

Les investissements réalisés pesant déjà beaucoup, la bergerie n'aurait pas pu être réalisée sans le montage d'un dossier de subventions, porté par

François Madeuf, qui a permis d'obtenir autour de 50 000 € HT d'aides, qui seront perçues dès lors que le bâtiment sera terminé. La nouvelle bergerie m'offre dorénavant la possibilité de passer sur un système de 3 agnelages en 2 ans à partir de 2021, avec 4 périodes d'agnelage en petits lots d'une centaine de brebis sur mars, mai, août et décembre. Cette organisation me permettra d'améliorer mon produit d'exploitation tout en continuant mon activité de tondeur, 40 jours par an».

Comment valorises-tu tes agneaux ?

«Les agneaux correspondant au cahier des charges sont valorisés en Label Pays d'Oc, ou Adret. Les agneaux nés au mois de mai se vendent bien. Ils sont partis à Copagno en Pays d'Oc début octobre 2020, je n'avais jamais vendu des agneaux aussi chers. Sur cette période dessaisonnée de fin septembre à début décembre, mes agneaux rustiques se sont vendus en moyenne à 130 € par tête, entre R- et R+ 3, 18.2 kg de moyenne.

L'agnelage du mois d'août permet d'avoir une continuité de production sur cette période dessaisonnée avec moins de risques sanitaires. Il y a un peu plus de casse sur des agneaux du mois de mai et ils coûtent un peu plus cher à élever car il fait très chaud pendant l'été, mais il y a plus de prolificité (1,8). Le gros inconvénient c'est pour faner, monter les bêtes à l'estive et agnelier ; les journées ne sont pas assez longues ! ».

Cependant, malgré ces contraintes d'organisation du travail, les prix attractifs et soutenus chaque année à cette période par la coopérative incite à produire sur cette période.

PLUS Virginie TEMPERE, Technicienne ovin/bovin Feder Auvergne

- ▶ **Anaïs DAUBANGE**, éleveuse en vaches laitières sur la commune de Viel-Saint-Rémy (08), EARL DAUBANGE adérente Feder Elevage
- ▶ 45 vaches laitières de race Prim Holstein
- ▶ 30 vaches allaitantes de races Charolaise et Limousine
- ▶ 48 brebis + 20 agnelles
- ▶ 70 ha de cultures (blé, maïs, luzerne)
- ▶ 104 ha de prairies



Anaïs DAUBANGE est une jeune femme issue d'une famille d'éleveurs laitiers. Elle a rencontré en 2003 Christophe, son mari, avec qui elle a deux filles. Aide-soignante de formation elle a exercé ce métier pendant 12 ans jusqu'en 2019.

Souffrant de problèmes de dos, elle débute une formation BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'exploitation agricole) en novembre 2019, dans le but d'une reconversion professionnelle. Elle a obtenu son diplôme en juillet 2020 et prépare actuellement son installation au 01/01/2021 sur l'exploitation EARL DAUBANGE avec son mari. Pour s'installer, Anaïs a racheté les parts de société de sa belle-mère, retraitée en 2020.

En quoi consiste aujourd'hui votre travail ?

"Le travail se répartit de la manière suivante : la traite qui se fait à deux ; l'administratif, les agnelages, les labours et des manutentions avec le télescopique dont je m'occupe ; et enfin pour Christophe la partie vélages, des travaux dans les champs hors labours, du paillage et de la distribution de la nourriture des animaux".

Comment travaillez-vous avec Feder ?

"L'EARL DAUBANGE commercialise tous ses bovins avec Feder depuis plus de 10 ans. La société engraisse tous ses animaux, elle produit des génisses de viande, bœufs laitiers, taurillons laitiers et viande".

Qu'est-ce qui va changer avec votre intégration dans l'EARL ?

"Avec mon arrivée sur la ferme, de nouveaux projets vont être réalisés. Au programme :

- 2021 : l'installation d'un robot de traite, l'augmentation du troupeau laitier jusqu'à 60 vaches, l'augmentation de 70 000 litres de lait produit par an pendant 3 ans
- 2022 : la création d'activité de vente à la ferme en plus de la livraison à domicile de viande de bœuf et d'agneau".

Pourquoi ces choix ?

"Le choix d'installer un robot de traite va permettre de diminuer la pénibilité physique et chronophage de la traite avec la salle de traite actuelle".

De plus la salle de traite actuelle n'est plus adaptée au gabarit des vaches d'aujourd'hui qui sont plus grandes qu'avant.

Le robot va être installé dans un bâtiment existant ce qui limite l'investissement".

Comment votre coopérative intervient-elle dans votre installation ?

Mon dossier est passé en conseil d'administration et j'ai obtenu un prêt à l'installation de jeune agricultrice de 600 € par vache, sur 7 ans à taux nul".

▶ En tant qu'adhérente à Feder, Anaïs Daubange bénéficie de l'accompagnement spécifique «Jeune Agriculteur». La mesure phare de cet accompagnement est un soutien à la trésorerie de 600 € par bovin (allaitant comme laitier) prêté sur 7 ans avec un différé de remboursement de 2 ans, à taux nul. Ce dispositif a vocation à soutenir notre jeune agricultrice qui doit constituer son cheptel. La mesure s'applique sur l'acquisition de bovin et peut se traduire également en prise de parts sociales dans le cas d'installation d'un(e) JA dans une forme sociétaire déjà établie.

▶ L'accompagnement JA comprend par ailleurs des mesures d'accompagnement technique afin de faciliter un(e) jeune exploitant(e) à progresser techniquement : analyses de fourrages et coprologiques gratuites pendant 2 ans, forfait technique gratuit pendant un an...

▶ Cet accompagnement est une mesure interne à Feder mise en œuvre par les conseils d'administration de ses coopératives constituantes, dans un but de soutien à la production.

Credit photo Delphine Buisson





OB'HELIX



RENOUEAU

Votre coopérative Feder a fait l'acquisition de deux taureaux "filieres" au cours de l'année 2020. A savoir :

♋ **OB'HELIX.** - Né au GAEC DE L'AVENIR à SAINT YTHAIRE (71), il a été acheté à la vente de la station de JALOGNY, le 14 février 2020.

Il est issu d'un croisement de souches intéressant (MALAKOFF x RURAL) et présente un index de station très élevé (IMOCC 118).

Après sa phase de prélèvements à la station ELVANOVA de FONTAINES où 3000 doses ont été collectées, il a été mis en pension le 30 juillet à l'élevage du GAEC AUDINAT à DENEUILLE LES MINES (03).

Le 29 octobre, il a rejoint celui du GAEC GATEAU à VIRY (71), qui l'a racheté à l'issue de la vente organisée sous plis cachetés, réservée aux adhérents de la section.

Les premières inséminations vont débiter ces prochains jours.

Doses en vente aux adhérents Feder : pack de 10 doses, 150€. Commande téléchargeable sur site ou auprès de vos techniciens.

♋ **RENOUEAU.** - C'est la dernière acquisition de Feder réalisée lors de la vente aux enchères de MOULINS, le 16 septembre dernier. Il est né au GAEC DEBOUT à CHOUGNY (58) et, a obtenu un 2^{ème} prix au concours de NEVERS, le 24 octobre 2020.

C'est un veau mixte, très "moelleux", avec un très bon aloyau et un carré de bassin exceptionnel !

Renouveau présente un pedigree nouveau de monte naturelle -lignée ISOSTAR sur une vache qualifiée RR3E relativement bien indexée MMAT 106.

Il est entré en station de prélèvements le 10 décembre et, si tout se passe bien, ses premières doses sont attendues pour une mise en place en février 2021.

Prochaines manifestations

• VENTES DES STATIONS D'ÉVALUATION

- Créancey : le 12 février 2021

- Jalogny : le 19 février 2021

Vous pouvez trouver, dès à présent, les catalogues et les dates de ventes des différentes stations sur le site charolaise.fr

• VENTES PROMOTIONNELLES EN ÉLEVAGES

Les journées promotionnelles co-organisées par ALSONI et Feder auront lieu les : **mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 février 2021**. La liste des élevages participants sera mise en ligne sur le site Feder à partir du 24 janvier 2021.

• **VENTE REPRO** à Charolles, **vendredi 26 février 2021**

Pour de plus amples renseignements et vous aider lors de la recherche de votre futur reproducteur, n'hésitez pas à contacter vos techniciens :

• **PLASSON Emmanuel**
secteurs 03 (est), 21 71

• **SIMONET Christian**
secteurs 03 (ouest), 18, 23, 63

CLIC www.feder.coop
onglet "coop repros"

avec près de 700 animaux disponibles sur la zone Feder, mâles et femelles de différentes catégories, de différents types, d'origines variées, certains génotypés, des animaux sans cornes ou écornés...

Unébio – Feder : un partenariat prometteur !



Unébio est une société de mise en marché de viande bio gouvernée par des éleveurs bio. Avec le fort développement des conversions des éleveurs en agriculture biologique, la coopérative Feder Eleveurs Bio a fait le choix de nouer un partenariat avec Unébio depuis 2018. Unébio représente désormais la majorité des débouchés bio de la coop FEB. Allons voir du côté d'Unébio comment est perçu ce partenariat. *Entretien avec Muriel BAYLE, directrice du pôle de Montluçon d'Unébio depuis 2014, et en charge de la relation commerciale Unébio – Puigrenier.*

L'abattoir de Puigrenier à Montluçon est un des partenaires majeurs d'Unébio. C'est là que l'essentiel des bovins des éleveurs bio de Feder sont destinés. Au niveau national, les volumes d'Unébio sont en hausse constante, avec 22 000 gros bovins commercialisés sur la campagne 2017 contre 32 000 gros bovins sur la campagne 2020.

Pour Feder, Unébio permet d'accéder à des prix stables et déconnectés du conventionnel ainsi qu'une garantie de valorisation dans la filière bio et ce dans une filière structurée. De votre côté Muriel, quels avantages trouvez-vous au partenariat avec Feder ?

"La coopérative FEB présente une réelle proximité des hommes et des animaux avec un fort lien éleveur ainsi qu'une régularité des bovins apportés, vos bovins étant en grande majorité de race charolaise. Et puis il y a l'implication du Président FEB Nicolas BOUCHEROT. Enfin, vous disposez d'une vraie capacité logistique !"

Qu'en est-il de la dynamique de la viande bio chez Unébio ?

"La crise sanitaire du COVID 19 a fortement bouleversé le marché depuis mars 2020. La consommation de steak haché est en forte hausse (+13%) pour atteindre plus de 60% de la viande bio. C'est le cas également des boucheries de détail qui ont bien fonctionné. A l'inverse, on enregistre un recul important sur la consommation de muscles nobles (faux filet, entrecôte, rumsteak) avec la fermeture de la restauration hors domicile. Ce phénomène pénalise la valorisation des bovins car l'équilibre matière n'est pas respecté, ce qui nous oblige à déclasser certains muscles en haché. Nous craignons que ce phénomène perdure et que les gens gardent cette habitude de consommation."

On note un délai dans le ramassage des bovins bio, que pouvez-vous en dire ?

"En effet, l'effet combiné de la crise COVID et de l'arrivée des nouveaux éleveurs bio entraîne un stock conséquent de bovins en ferme. Sur cette fin d'année 2020, le délai de ramassage est d'environ 5 à 6 semaines. Il est d'autant plus important d'anticiper les sorties des animaux en planifiant les animaux (3 mois avant abattage). Cela permet d'anticiper le commerce et de valoriser chaque animal dans le créneau le plus adapté. L'estimation est indispensable car l'utilisation d'un bovin est très différente selon son poids, sa conformation, sa race et son état d'engraissement. Pour les éleveurs qui se posent la question de la conversion aujourd'hui : ne vous lancez pas dans la production bio sans avoir la valorisation de ses animaux !"

Quelles sont vos perspectives, tant sur la gestion de cette crise que sur l'avenir de la viande bio ?

"Pour la suite, nous sommes plutôt confiants. Les principaux consommateurs de viande bio étant un public adulte de 50 ans, cette catégorie va rester stable dans les années à venir. Cependant, pour développer la consommation, il faut aller chercher les consommateurs au plus tôt, en leur faisant manger de la bonne viande bio à l'école. Et puis la viande bio bénéficie d'une image très positive qui répond aux attentes des consommateurs : bien-être animal, respect de l'environnement... Nous souhaitons davantage mettre l'accent sur la juste rémunération de l'éleveur ainsi que sur le « manger local ». Il nous faut donc peaufiner la régionalisation des éleveurs et consommateurs bio (boucheries magasins, vente à la ferme...). Evidemment, pour booster la consommation, nous allons continuer de réaliser des actions de communication viande bio dans les magasins."



PLUS Camille SONET, Référente Agriculture Biologique Feder

Réduire la pénibilité physique en bergerie

Quel éleveur n'a jamais eu mal au dos ? Probablement aucun. Pour autant, cette douleur ne doit pas être considérée comme une fatalité.

Vos animaux se trouvent actuellement en bâtiment pour plusieurs mois, c'est le moment de préserver votre santé.

Les techniciens ovins de votre coopérative vous conseillent...

Quelles contraintes avez-vous en bâtiment ? Des claies/ barrières à enjamber ou encore des charges lourdes à porter... Des solutions existent ! *Focus sur les portillons MAZERON avec verrou automatique.*

Les portillons MAZERON conçus et améliorés par un technicien Feder s'imposent aujourd'hui en bâtiment d'élevage ! Le portillon de passage d'homme est la solution pour ne plus escalader les barrières.



Les +

- ☒ Simplicité d'ouverture : grâce à son verrou automatique, l'éleveur actionne le levier pour rentrer ou sortir du parc. La porte se referme instantanément en la poussant par le pied.
- ☒ 100 % galvanisé, ce portillon peut s'installer dans plusieurs configurations de bâtiments : liaisons aux barrières présentes avec une broche, ou inséré entre deux poteaux...
- ☒ Le verrou automatique peut être vendu séparément, vous permettant ainsi de transformer vos équipements en portillon.

Paroles d'éleveurs

«Ce système de verrou automatique est très pratique, je peux désormais rentrer dans mes parcs avec mes seaux d'aliment à la main.»

«Je ne pouvais plus continuer à enjamber mes claies bois, j'ai décidé d'acheter un portillon puis l'année suivante j'en ai pris deux autres.»



Plus de renseignements
avec votre équipe technique ovine Feder

PLUS Thomas CHAZALETTE, Technicien ovine COPAGNO/Feder

*Nouvelle
version web !*



A partir de 150 €/an
assistance comprise

MA SOLUTION SERENITE !

JE GAGNE DU TEMPS

JE SIMPLIFIE MES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

JE GERE PLUS EFFICACEMENT MON CHEPTEL



Pour plus d'informations, contactez COPAGNO
ou rendez-vous sur www.ovitel.fr



Ovitelweb

Pensez à votre système de
récupération d'eau de pluie Symbiose !

DES SOLUTIONS ADAPTÉES
À VOTRE SITE ET
À VOS BESOINS EN EAU

- ÉTUDE DE FAISABILITÉ
- FORMATION : CONCEVOIR SON
SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION
- INSTALLATION CLÉS EN MAIN

Faites votre choix !

POUR ÉLEVAGE, AGRICULTURE, COLLECTIVITÉS

+ d'informations sur
www.symbiose-rt.com

SYMBIOSE
Technologies SAS

SYMBIOSE Technologies SAS
ZA Sainte Élisabeth - 71300 Montceau-les-Mines
03 85 68 35 57 • contact@symbiose-rt.com

Vaccination FCO Italie - prévoir 60 jours entre vaccination et envoi des animaux

La Loi de Santé Animale européenne devrait s'appliquer le 21 avril 2021 ; cette réglementation vient modifier un grand nombre de dispositifs actuellement en vigueur, notamment par rapport à la gestion de la FCO et aux exigences sanitaires liées aux échanges vers un autre Etat membre.

Dans ce cadre, l'accord bilatéral avec l'Italie pour les envois de bovins, ovins, caprins de plus de 90 jours, sera abrogé par cette nouvelle réglementation, qui imposera comme règle générale que les animaux soient valablement vaccinés contre la FCO depuis plus de 60 jours (contre plus de 10 jours aujourd'hui) avant envoi.

Concrètement, les éleveurs souhaitant commercialiser leurs animaux vers l'Italie le 21 avril 2021, devront veiller à ce que la deuxième injection du vaccin contre la FCO (BTV 4 et BTV 8) soit effectuée au plus tard le 20 février 2021. Sachant qu'il y a minimum 21 jours entre la première et la deuxième injection, le protocole vaccinal devra donc avoir commencé dès janvier, au plus tard le 30 janvier 2021.

Ce nouveau délai de vaccination ne rentrera cependant en vigueur qu'à condition que soit confirmée la date d'application de la Loi de Santé Animale européenne au 21 avril 2021.

Concours « Agri Challenge Feder » du 1^{er} février au 20 mars 2021 !



En un siècle, l'agriculture a connu plusieurs révolutions... techniques, mécaniques, en pratiques d'élevages, de cultures. Et pour vous, c'est quoi l'agriculture ?

Dites-le avec un clic ! Mieux que des mots, exprimez-vous en photos ! Laissez parler votre œil et votre appareil à photos ou votre téléphone portable ?

Vous voulez participer à notre challenge ?
Merci d'envoyer vos photos à :

m.tornero@uca-feder.fr

De nombreux lots à gagner !

Bonne chance à tous !

Vos photos, libres de droits, ne seront transmises à aucun tiers, ni commercialisées et ne seront pas utilisées dans un but de promotion commerciale.

Rejoignez-nous sur

PLUS www.feder.coop



Coopérative Feder et COOP Amour



CONFORMITE RGPD

A l'attention de tous les adhérents, fournisseurs, clients, prestataires de UCA FEDER, SCA FEDER ELEVAGE, SCA FEDER ELEVEURS BIO, SCA TERRE D'OVIN, SCA COPAGNO, SARL SELEVIANDES.

Le règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (dit Règlement Général sur la Protection des Données RGPD) impose des obligations en matière de protection des données à caractère personnel.

Dans le cadre des relations que nous entretenons avec vous, en tant qu'adhérent, fournisseur, client, prestataire, partenaire commercial, technique ou administratif, nous collectons et traitons des données à caractère personnel vous concernant. Nous vous informons que nous nous engageons à respecter la confidentialité et la sécurité des données que nous traitons pour votre compte, conformément aux dispositions du RGPD.

Le traitement des données personnelles est répertorié dans le « registre des traitements » tenu par le Délégué à la Protection des Données (DPO) de notre entreprise et mis à la disposition de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés – www.cnil.fr).

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, vous bénéficiez d'un droit d'accès de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez, sous réserve de la production de justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant la société à l'adresse mail suivante : m.prin@uca-feder.fr. En l'absence de retour de votre part, ce texte vaut accord de traitement des données.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de publicité de notre part, contactez-nous. Si, après avoir consenti à ce que vos données soient transmises à nos partenaires commerciaux, vous souhaitez revenir sur ce choix et ne plus recevoir publicité de leur part, contactez-nous.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre DPO : **M. Philippe LAMBERT** (philippe.lambert@filamexit.fr). Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL.





Credit photo Delphine Buisson



Les Présidents,
Bertrand LABOISSE, Yves LARGY, Gilles DUTHU, Nicolas BOUCHEROT, Thierry ORCIERE
Le conseil d'administration,
Le Directeur Michel MILLOT,
L'ensemble du personnel,

vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2021

